

LE MOT DU MAIRE



Bientôt une nouvelle année va commencer.

L'année 2012 a vu d'importantes modifications politiques sur le plan national.

À **Preignac**, nous avons inauguré la salle des Fêtes, les salles de sport et l'Espace Raymonde et Jacques POUPOT dans le quartier du Haire. Chacun y a déjà pris ses habitudes. Le nombre des adhérents du Judo a augmenté notamment grâce à la grande qualité du professeur. Quant à la gymnastique, il y a maintenant 3 séances par semaine, deux de gymnastique et une de musculation. Un remerciement particulier à M. Gutierrez qui assure les cours bénévolement avec une grande compétence.

Le planning de réservations de la salle des fêtes pour l'année 2013 est déjà bien rempli par les nombreuses manifestations organisées par les associations preignacaises.

Dans l'Espace Raymonde et Jacques POUPOT, les salles sont régulièrement utilisées par la Zumba, le Bridge, la Country, les Baroudeurs du Sauternais, le Comité des Fêtes du Bourg, le Comité des Fêtes de Boutoc, la pétanque Boutocaise et la Compagnie Théâtrale.

La réhabilitation de ces bâtiments était nécessaire au regard de leurs utilisations actuelles par les 27 associations Preignacaises et par les particuliers, témoignant ainsi de la vitalité associative de notre commune.

L'éclairage du boulo-drome a été refait pour les différentes manifestations et notamment pour les deux clubs de Pétanque de Preignac.

Les travaux du rond point de Boutoc vont commencer. Nous allons d'abord mettre en place l'assainissement qui sera raccordé ultérieurement puis refaire la voirie. Ces travaux vont durer environ 3 mois.

Toutes ces réalisations ont été faites sans augmenter les taux des différentes taxes communales.

Que peut-on souhaiter pour notre commune pour l'année 2013 ?

D'abord que les associations continuent à vivre et à se développer dans notre commune. Comme chacun a pu le constater nous n'avons jamais entravé leur développement dans la mesure où elles acceptent les conditions prévues et de mutualiser les moyens techniques et l'occupation des salles. Nous ne pouvons pas mettre à disposition une salle pour chaque association comme certains le souhaiteraient.

Nous souhaiterions aussi que les dévoués Présidents et tous les bénévoles continuent leur mission contribuant à renforcer le lien social et à animer la commune. Nous les en remercions.

Nous avons d'autres travaux à commencer ou à poursuivre, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Enfin je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. C'est aussi pour les plus petits l'heure du Père Noël, des cadeaux. Pour les enfants, la nuit de Noël paraîtra beaucoup plus longue que les autres. Je vous souhaite à tous un joyeux Noël en famille et de très bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Pierre Manceau

Maire de Preignac et Vice-Président de la CDC de Podensac

OÙ EN EST LE PLAN LOCAL D'URBANISME ?

Voilà 10 ans que notre PLU est en discussion. La première version a été élaborée en 2002 et la deuxième version de 2011 a été repoussée par les représentants de l'Agriculture.

Après différentes modifications nous en sommes à la troisième version. L'ODG (L'Organisme de Défense et de Gestion) vient de nous demander de transmettre notre dossier de

PLU au Ministère de l'Agriculture. Cette démarche est extrêmement rare. Cette procédure présente un inconvénient non négligeable car elle repousse l'enquête publique du PLU.

FERMETURE DE L'AIRE DES CAMPING-CARS



Comme certains Preignacais ont pu le constater, nous avons fermé l'aire de camping-cars place de la Mairie. Notre décision a été motivée par

plusieurs raisons car les camping-cars ne payaient pas :

L'eau

Nous avons étudié la possibilité de faire payer la consommation d'eau (environ 100 l par camping car). Le coût de la mise en place d'un monnayeur est de 2500 €. Celui-ci aurait été souvent détérioré. De plus qui aurait vendu les jetons ? Sans compter le déversement de leurs eaux usées dans l'assainissement.

Leurs ordures ménagères.

Chacun sait que nous payons les ordures ménagères au poids y compris la commune.

Toutes ces prestations étaient payées par les Preignacais.

Par ailleurs, nous avons rencontré les commerçants pour savoir si cela générerait une clientèle supplémentaire, malheureusement pas.

De plus, nous avons souvent des fourgons aménagés avec des chiens qui venaient y séjourner.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons décidé de fermer cette aire.

Enfin, pour les camping-cars qui sont de passage sur notre commune, nous leur proposons un stationnement au Cap en bord de Garonne.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS AUX ÉCOLES



Comme chaque année, en plus du nettoyage des cours, de la taille des arbres,... Nous avons réalisé des investissements pour l'apprentissage des enfants. Un cinquième tableau blanc électronique vient compléter les équipements permettant à nos enfants de s'initier à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Nous avons également remplacé le gros congélateur du restaurant scolaire qui avait rendu l'âme quelques jours avant la rentrée. Enfin,

la commune a fait l'acquisition de matériel pour la garderie périscolaire qui propose des activités de 7h30 à 8h35 et 16h45 à 18h30. Ces activités sont encadrées par Mme Bruyaux qui a obtenu son brevet d'aptitude aux fonctions de directeur d'accueil périscolaire. Nous la félicitons pour la réussite à cet examen difficile.

Enfin, suite à une baisse d'effectif à l'école élémentaire, l'Académie a décidé de fermer une classe malgré l'avis défavorable et unanime du Conseil Municipal.

REPLACEMENT D'UN VÉHICULE



Nous avons remplacé, cette année, la camionnette express acquise il y a plus de 20 ans. Cette dernière tombait régulièrement en panne et les dépenses engendrées pour effectuer les réparations s'élevaient

à chaque fois à 300 ou 400 €, ce qui commençait à coûter cher. Nous avons donc décidé d'acheter un Renault «Kangoo» qui est un véhicule utilitaire plus moderne et surtout plus fonctionnel.

TRAVAUX ET ENTRETIEN DE L'ÉGLISE



Patrimoine communal et architectural, notre église fait l'objet de travaux réguliers. Cette année, ils ont concerné l'entretien des portes qui ont été repeintes. En effet, la rouille gagnait et 3 couches de peinture anti-rouille ont été passées. La couleur qui a été choisie est l'une de celles

imposées dans de la palette fournie par l'architecte des Bâtiments de France. Parallèlement, les battants des cloches ont été remplacés car ils étaient usés et risquaient d'endommager les cloches. Enfin, les aiguilles de l'horloge ont également été changées.

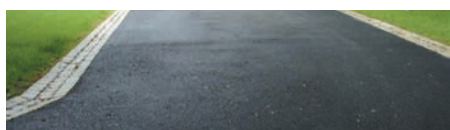
L'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE



Il y a maintenant quelques années, nous avons réalisé la restauration du Monument aux Morts du cimetière. Malheureusement, cette réparation n'a pas donné le résultat escompté. Nous avons donc souhaité refaire

une dalle en marbre de qualité pour honorer la mémoire des Preignacais morts pour la France. Par ailleurs, nous avons également réalisé le drainage de la partie basse de l'ancien cimetière.

TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE



Pour la sécurité mais également pour le confort de tous, nous réalisons régulièrement des travaux d'entretien de la voirie communale. Cette année,

nous avons non seulement refait et goudronné le parking de la gare mais aussi les voies communales d'Arrançon et du Cornard à Miselle.

AMÉNAGEMENT DU SITE DE SANCHES



Chaque année nous entretenons et aménageons le site de Sanches pour qu'il offre à tous les preignacais un lieu de promenade agréable et de détente en famille. Cette année nous avons décidé d'y installer des sanitaires

dont la pose est actuellement en phase d'achèvement. Les derniers travaux d'accès seront quant à eux réalisés par le personnel communal. Nous comptons sur le savoir-vivre de chacun pour ne pas dégrader ce site.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS CHEZ VOUS



Nous vous rappelons que la commune met à la disposition de l'ensemble des Preignacais un service de ramassage, à domicile, des déchets verts. Le principe est très simple. Le personnel communal stationne le camion de la commune, à 12h, devant chez vous.

Entre 12h et 14h vous chargez le camion. Le personnel communal le reprend à 14h. Pour bénéficier de ce service gratuit de ramassage des déchets verts à domicile, il vous suffit simplement de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie.

LIVRAISON DE MATÉRIEL POUR LES PARTICULIERS



Devant la multiplication des demandes de prêt de tables et de chaises pour les différentes manifestations familiales ou associatives qui se déroulent dans la grande majorité pendant le week-end, il a été décidé pour des questions d'organisation de cesser toute livraison aux particuliers.

Ces derniers peuvent venir chercher le matériel après demande en mairie. Le personnel les aidera à charger et contrôlera le matériel au retour. Le matériel sera prêté gratuitement suivant la disponibilité. En revanche, pour les associations la livraison continuera à être effectuée.

VIGILANCE DÉMARCHAGE À DOMICILE

Nous informons les Preignacais que la Mairie ne donne jamais

d'autorisation aux entreprises pour faire du démarchage soit aux

domiciles des particuliers soit par téléphone. Soyez vigilants !

FOURRIÈRE



Après de nombreuses démarches administratives, une fourrière a été mise en place sur notre commune. C'est le garage Malveau qui est chargé, sur demande du Maire et après état des lieux du véhicule, de transporter

les véhicules dans son garage. Cet enlèvement concerne aussi bien les véhicules ventouses restant plusieurs mois sur la voie publique que ceux en stationnement gênant ou ne respectant pas le code de la route.

VENDANGES & INCIVILITÉS



Cette année plus encore que les autres de nombreux vendangeurs de nationalités différentes sont venus à Preignac. Nous avons dû supporter les dépôts de sacs poubelles, les

déchets de tout type abandonnés dans la nature. Les services municipaux ont su garder la commune en bon état de propreté. La dépense supplémentaire sera prise en compte par la commune.

LE NOËL DES ENFANTS



Comme tous les ans, la Municipalité s'attache à offrir un beau Noël aux enfants des écoles. Le mardi 11 décembre à 14h, les grands de l'école élémentaire participeront à un spectacle dans la Salle des Fêtes. Le

mardi 18 décembre, les maternelles iront au théâtre Femina pour voir la pièce « *Pierre et le Loup* ». Outre les spectacles et des goûters, la Municipalité offrira un cadeau à chaque enfant.

LE REPAS DE NOS AÎNÉS



Le traditionnel repas de fin d'année de nos Aînés aura lieu le mercredi 19 décembre à midi à la salle des Fêtes de Preignac et il est destiné aux Preignacais âgés de 65 ans et plus.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour les aînés de notre commune de se retrouver pour profiter ensemble d'un moment de convivialité mais aussi de partage.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



Les vœux de la Municipalité seront présentés par Monsieur la Maire et son Conseil Municipal à l'ensemble

des Preignacais, le samedi 12 janvier à 17h30 à la salle des fêtes. Chaque foyer recevra une invitation.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Conformément à la réglementation, les Preignacais qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, peuvent effectuer cette démarche

jusqu'au lundi 31 décembre 2012. Pour ce faire, se présenter à la Mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (CNI ou passeport).